

En tant que fabricant de composants de sécurité, la société Cobianchi Lifteile AG est responsable de la conception et de la fabrication des dispositifs d'arrêt de frein (effet descendant, PC200E) et disques de freinage (effet ascendant, PC200U) Cobianchi.

Cette notice d'emploi a été établie pour faciliter la production, la mise en service et l'entretien de nos dispositifs d'arrêt de frein et systèmes de freinage pour les fabricants de châssis et les entreprises de montage.

Dans cette notice d'emploi sont documentées les versions standard PC200E et PC200U. Si le type de montage dont vous disposez est différent de la version décrite ici, adressez-vous à votre bureau technique ou au service d'études compétent.

Vous trouverez ci-dessous des informations importantes dont le respect contribue dans tous les cas à un montage et un fonctionnement parfaits.

Le dessin suivant doit être joint à cette notice d'emploi:

Numéro de dessin	Système d'arrêt de frein	Vue de dessus, vue d'ensemble, vue latérale
200E-BA01-1	PC200E, PC200U	Dessin d'assemblage FV avec numéro de position

Cette notice comprend quelques pages de texte (selon langue) et un dessin. Des solutions spécifiques aux clients peuvent conditionner des processus de montage différents. Les dispositifs d'arrêt de frein et systèmes de freinage peuvent être montés en haut ou en bas sur la cabine. L'application d'élévateur s'effectue sur l'élévateur d'entrée (position 10). Vous trouverez des indications détaillées dans nos documents techniques.

Des écarts par rapport aux versions standard décrites ici restent sous réserve.

A prendre en compte avant le montage:

Le dispositif d'arrêt de frein ou le système de freinage comprend deux têtes d'arrêt réglées et plombées (position 1). Toutes les indications de puissance figurant sur les plaques signalétiques se rapportent à une utilisation par paire. Les numéros de série sont marqués par estampage sur toutes les têtes d'arrêt (position 1). Ces numéros doivent concorder avec le numéro de série figurant sur les plaques signalétiques collées dessus de même que sur la plaque signalétique ci-jointe et pouvoir être attribués au numéro de fabrique de l'installation. Si ce n'est pas le cas, il y a une confusion et on doit prendre contact avec le service achat, l'entrepôt propre ou directement le fabricant.

1. Montage

1.1. Montage et orientation des têtes d'arrêt

La livraison des têtes d'arrêt (position 1) s'effectue de façon standard complètement montée et réglée avec quatre plaques goussets (position 3). Les tôles de soutien (position 63), l'axe d'élévateur (position 2), la douille de déclenchement et de butée (position 2a) et l'interrupteur fin de course (position 6) sont montés côté câble de régulateur.

Les plaques goussets (position 4) doivent être vissées sur le cadre avec un nombre suffisant de vis M20. Dans la zone des cornières d'accrochage, les vis doivent être vissées directement dans les boîtiers de l'unité de base (position 1). Le couple agissant pendant une opération de freinage par l'intermédiaire des plaques goussets (position 3) sur la construction de cadre doit pouvoir être absorbé de façon sûre.

Pour un fonctionnement parfait de l'unité de freinage, il est indispensable de veiller à ce que la distance des mâchoires de freinage (position 11) à gauche et à droite de la surface de roulement du rail de guidage soient identiques. Dans tous les cas, la position précise doit être garantie par le déplacement des patins et protégée contre un déplacement.

La tôle de soutien (position 4) peut être fixée pour une stabilisation supplémentaire au moyen de vis M12 sur le cadre d'arrêt.

1.2. Montage de l'arbre de liaison entre les têtes d'arrêt

L'arbre de liaison n'est pas inclus dans la livraison de Cobianchi Lifteile AG.

Relier le tube en acier profilé 20x20x2,5 ou 3 mm selon DIN2395-3, coupé à la longueur appropriée (calibre 230 mm), avec le quatre-pans de déclenchement (position 5) et bloquer les vis et contre-écrous.

Une fois le montage de l'arbre de liaison effectué, on doit vérifier que la tringle peut être tournée facilement à la main. Il faut s'assurer qu'aucune torsion excessive n'apparaît à l'intérieur de l'arbre de liaison. Les élévateurs d'entrée (position 10) des deux têtes d'arrêt doivent s'engager simultanément sur les deux rails de guidage. Dans le cas de gros calibres, l'arbre de liaison doit être renforcé.

1.3. Montage des tôles de soutien et des élévateurs

Si elles ne sont pas déjà prémontées, les tôles de soutien (position 4) doivent être vissées côté câble de régulateur sur la plaque de gousset (position 3). Positionner la douille de déclenchement et de butée

(position 2a) et introduire l'axe d'élévateur (position 2). Le galet du fin de course (position 6) doit se situer dans l'évidement de la douille de déclenchement (position 2a). Ensuite, fixer l'élévateur (position 2) avec la vis (position 8) sur l'élévateur d'entrée (10) et l'axe d'élévateur (position 2). Avant que les vis et contre-écrous soient bloqués, on doit vérifier que les élévateurs d'entrée (position 10) sont en position de repos (dispositif d'arrêt complètement ouvert) et que l'élévateur (position 2) et la tôle de soutien (position 4) sont parallèles vus d'en haut. Ensuite, bloquer l'ensemble des vis et contre-écrous. On doit vérifier alors que les élévateurs (position 2) peuvent être déplacés librement vers le haut (PC200E) ou vers le bas (PC200U) à partir de la position de départ. Avant l'accrochage du ressort de rappel (position 12) sur le cadre d'arrêt (pré-tendre le ressort de 5 à 10 mm), vérifier manuellement si le système de levier d'enclenchement est facilement manœuvrable.

1.4. **Plaque signalétique**

Avant de placer la plaque signalétique ci-jointe à l'endroit bien visible du cadre, la surface prévue doit être bien nettoyée et parfaitement sèche. La surface de collage de la plaque signalétique ne doit pas être touchée sur une grande surface. Après le collage, appuyer fermement.

1.5. **Plaque signalétique avec des rails huilés**

Tout dispositif d'arrêt de frein ou système de freinage destiné à une utilisation sur des rails huilés est accompagné d'un autocollant informatif jaune. Il doit être placé dans un endroit bien visible (par exemple sur un huileur de rail). On doit utiliser uniquement une simple huile pour machines de classe de viscosité ISO VG 68-150 sans additifs de haute pression (huile lubrifiante C selon DIN 51517, partie 1). Comme les huiles pour boîtes de vitesses, moteurs et groupes hydrauliques contiennent souvent des additifs, elles ne conviennent pas pour cette application.

2. **Raccordement**

Câbler le fin de course (230V, 4A) (position 6) et contrôler le fonctionnement.

Relier le câble de régulateur aux assemblages d'extrémité de câble de la garniture d'attache de câble (position 7) sur l'élévateur (position 2).

La force de déclenchement nécessaire sur l'élévateur pour l'enclenchement du dispositif d'arrêt est proche au maximum de 350 – 400N. Il faut s'assurer que la force de traction générée dans le câble de limiteur provenant du limiteur de vitesse déclenché est au moins le double de la force nécessaire pour l'enclenchement du dispositif d'arrêt (mais au minimum 300 N).

3. **Mise en service**

Attention: à prendre en compte avant le premier essai d'arrêt:

Les surfaces de roulement des rails de guidage doivent être débarrassées dans tous les cas de la saleté, de la protection antirouille et d'éventuelles couches de peinture. Un nettoyant à froid ou un nettoyeur pour disque de frein convient parfaitement pour cette opération.

Avec des rails huilés, on doit utiliser les huiles lubrifiantes C recommandées d'après l'autocollant informatif jaune (DIN 51517, partie 1, viscosité ISO VG 68-150).

4. **Maintenance**

Si les dispositifs d'arrêt de frein ou les systèmes de frein sont montés correctement, la maintenance se limite au contrôle des éléments suivants:

4.1. **Etat des rails:**

Selon directive de mise en service ci-dessus

4.2. **Tringle de déclenchement:**

Réaction synchrone des élévateurs d'entrée (position 10), liaison sans jeu de l'arbres de liaison, déplacement libre et facile de l'élévateur (position 2) dans la direction correspondante.

4.3. **Interrupteur fin de course:**

Fonctionnement électrique/mécanique, actionnement garanti

4.4. **Têtes d'arrêt:**

Centrées, propres

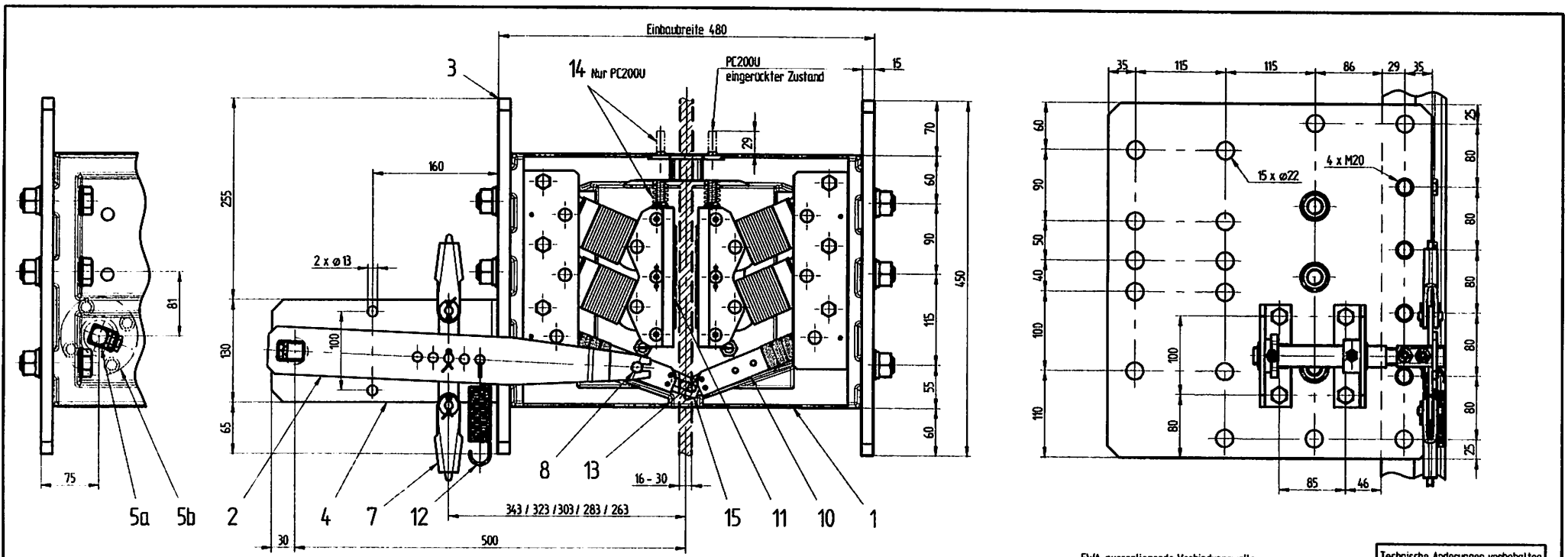
4.5. **Guides de la cabine:**

En parfait état, non élargis ou déplacés

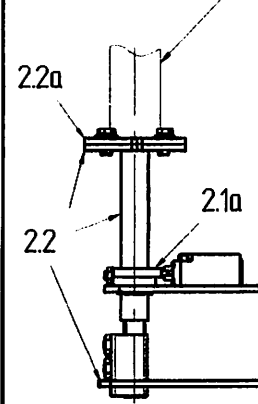
4.6. **Propreté:**

S'assurer de façon générale et en particulier dans les cas de monte-charges et de transformations que les têtes d'arrêt sont protégées contre l'encrassement dû au plâtre, au béton, ciment, mortier, gravier ou à des matériaux de construction similaires. Les têtes d'arrêt encrassées doivent être démontées et nettoyées.

Si ces directives simples sont prises en compte, la sécurité pour l'utilisateur du monte-charges de même que pour l'exploitation de montage peut être améliorée sensiblement.

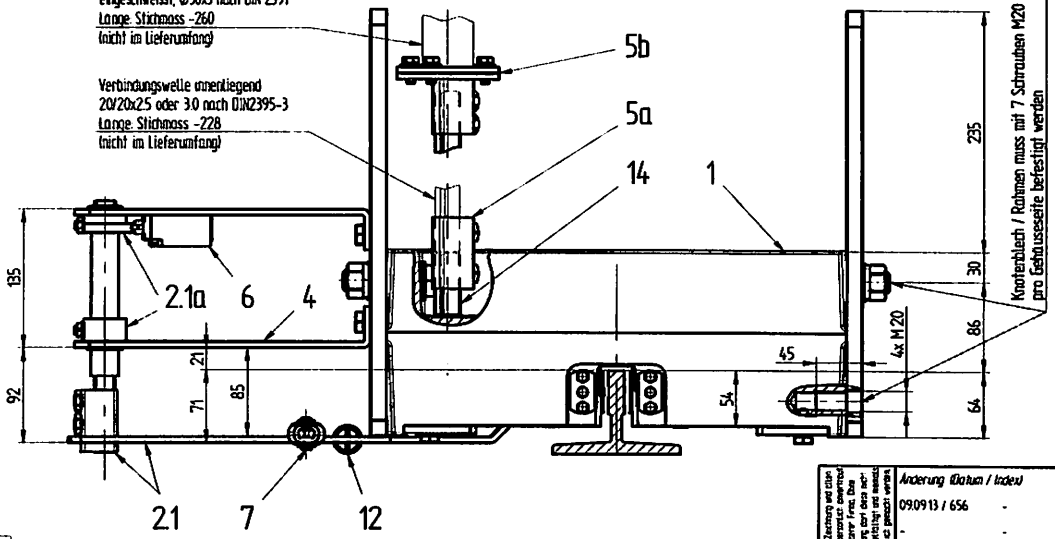


Verbindungswelle aussentiegend
 eingeschweisst, $\phi 50 \times 5$ nach DIN 2391
 Länge Stirnmass -328
 (nicht in Lieferumfang)



Verbindungswelle innenliegend
 eingeschweisst, $\phi 50 \times 5$ nach DIN 2391
 Länge Stirnmass -260
 (nicht in Lieferumfang)

Verbindungswelle obenliegend
 20/20x25 oder 30 nach DIN 2395-3
 Länge Stirnmass -228
 (nicht in Lieferumfang)



Die Bohrungen in den Knotenblechen dienen zur Befestigung der Fangvorrichtung im Rahmen.
 Die Anzahl der Befestigungsschrauben, sowie die Festigkeit der Verbindung von Traverse und Hängewinkel müssen durch den Rahmenhersteller anwendungsabhängig und konstruktionsbezogen berechnet werden.

Dargestellt ist die Bremsfangvorrichtung PC200E (abwärts).
 Die Bremsvorrichtung aufwärts PC200U ist analog, jedoch um 180° gedreht
 und mit zusätzlichen Bremsbackenrückstellsystemen (Pos. 15)

Stützankern pro Fangvorrichtung bestehend aus zwei Fangköpfen

FWA aussentliegende Verbindungswelle		FWI innenliegende Verbindungswelle		Technische Änderungen vorbehalten		
Stk	Stk	Bezeichnung	Pos.	Werkstoff	Modell	Bemerkungen
2	2	Auslöseverbindung kpl.	15			
4	4	Bremsbackenrückstellsystem	14			nur PC200U
4	4	Zahnsektor	13		HL20-33-1	
1	1	Rückzugfeder	11		HL20-20-1	
4	4	Bremsbacke	12		HL20-16-4	
4	4	Einzugheber	10		HL20-08-1	
4	4	Auslösewelle	9		HL20-06-1	
1	1	Schraube	8		HL20-03-1	
1	1	Seilverschlussgarnitur kpl.	7		FV-MZ30-1	
1	1	Endschalter kpl.	6		DA-MZ05-2	
-	1	2 Flanken kpl.	5b		DA-MZ12-2	
-	1	2 Auslösevierkant kpl.	5a		DA-MZ03-3	
1	1	2 Stützbleche	4		200E-MZ45-1	
1	1	4 Knotenbleche	3		200E-MZ19-1	
1	-	Heber kpl. inkl. Heberachse und Anschlag- Auslösehülse kpl. und Flanke 50	22		200E-MZ01-14	
			2.1a		DA-MZ28-3i	
			2.2a		DA-12-4	
-	1	Heber kpl. inkl. Heberachse und Anschlag- Auslösehülse kpl.	21		200E-MZ01-11	
			2.1a		DA-MZ28-3i	
1	1	Grundeinheit	1		200X-14-80X16-Xi	

Änderung (Datum / Index)
 09.09.13 / 656
 Ausgabe: 25.09.15 / 0H

Zusammenstellung
 zu Betriebsanleitung
 FV-Typ: PC200E, PC200U
 Cobianchi Liffette AG

Massstab 1:4
 Gezeichnet 17.09.09 HG
 Kontrolliert 15.09.14 HG
 Geprüft 15.09.14 OH
 Ersatz für -
 Zeichnungsnummer 200E-BA01-1

EU-Konformitätserklärung für Sicherheitsbauteile
EU-Declaration of conformity for safety components
Déclaration de conformité EU pour les composants de sécurité
Dichiarazione di conformità EU per i componenti di sicurezza

Hersteller / Manufacturer: Fabricant / Produttore:	Cobianchi Lifteile AG Weststrasse 16 CH-3672 Oberdiessbach
Beschreibung / Funktion:	Bremsfangvorrichtung einfach wirkend, PC200E abwärts, Bremseinrichtung PC200U aufwärts wirkend
Description / Function:	Progressive safety gear against overspeed in one direction, PC200E in downwards direction, braking device PC200U in upwards direction
Description / Fonction:	Parachute à prise amortié contre vitesse excessive dans une sense, PC200E vers en bas, dispositif de freinage PC200U monte contre une vitesse excessive
Descrizione / Funzione:	Paracadute a presa progressivo contro velocità eccessivo singolo senso, PC200E verso in basso, dispositivo di frenata PC200U verso in alto
Typ / Type / Type / Tipo:	PC200E, PC200U
Seriennummer: Serial number: Numero de série: Numero di fabbricazione:	Siehe Typenschild und Gravur auf Fangkopf see typ plate and engraving on each safety head gardez plaque de fabrication et gravure vedi sulla targhetta e incisione
Baujahr / Year of manufacture: Année de construction / Anno di fabbricazione:	Siehe Typenschild / visible on type plate visible sur plaque de caractéristique / vedi targhetta
Harmonisierte Normen / Harmonized standards: Normes harmonisées / Norme armonizzate :	EN 81-20/50: 2014
Richtlinie / Directive / Directive / Direttiva:	2014 / 33 / EU
Benannte Stelle der Baumusterprüfung: Notified Body carried out EC certificate: Organisme agréé / Organismo autorizzato:	TÜV-SÜD Industrie Service GmbH Westendstrasse 199 D-80686 München
Kennnummer / Identification number: numéro d'identification / numero di identificazione:	0036
Bescheinigung Nr. / EC certificate nr.: No. d'attestation / no. di certificato:	EU-SG 565
Q-Systemüberprüfung erfolgt durch: Quality production check / System de qualité verifié: Organismo per controllo sistema:	TÜV-SÜD Industrie Service GmbH Westendstrasse 199 D-80686 München
Kennnummer / Identification number: Numéro d'identification / Numero di identificazione:	0036
Ausgabedatum / Date of issue / Publié / Rilasciato:	Oberdiessbach, 05.04.2016
Bestätigt / Confirmed / Confirmée / Confermato:	COBIANCHI LIFTEILE AG

Zentralsekretariat
i. A. Katja Schmid

Entwicklung
i. A. Dominik Helfer